

Madame, Monsieur,

A compter du mercredi 4 octobre 2023, les **factures de restauration du 1^{er} trimestre sont distribuées aux élèves.**

Veuillez nous faire parvenir **le règlement avant le 8 novembre 2023 avec le talon** en bas de la facture (nous rappelons que le coupon est très important pour nous. Il nous permet de vérifier les montants et surtout de savoir à quel élève correspond le règlement).

Plusieurs possibilités de règlement : (attention à bien respecter le montant au centime près)

- Par virement bancaire (les coordonnées sont notées sur la facture) en notant le Nom Prénom de l'élève.
- En espèce
- Par chèque à l'ordre du Collège Forain F Verdier
- Télépaiement : en utilisant le lien suivant : <https://teleservices.education.gouv.fr>

De plus, vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois :

- Par chèque : veuillez noter au dos des chèques la date souhaitée d'encaissement.
- Par virement ou espèces : faire un courrier à la gestionnaire en précisant les dates de virement ou de versement



**Il est encore temps de faire :
une demande de bourse collège !!!!**

(Les demandes pouvant se faire jusqu'au 19 octobre 2023).

Changement de forfait :

Pour changer de forfait au trimestre suivant : faire un courrier avant le 20 décembre 2023 en mentionnant : nom, prénom, classe de l'élève et son nouveau forfait.

Bonne réception.

Cordialement

Sylvaine GAILLARD - Gestionnaire
Collège François VERDIER
Route de la Salvetat 31490 LEGUEVIN
Tél : 05.62.13.44.00 - Fax : 05.62.13.44.01